

# COMPARATIF DES GARANTIES ANTI-PFAS dans les culottes menstruelles

TYPE DE GARANTIE AFFICHÉE	CE QUE ÇA GARANTIT RÉELLEMENT	RISQUE DE PFAS DANS LA CULOTTE MENSTRUELLE ?	CE QU'IL FAUT FAIRE
LABEL OEKO-TEX STANDARD 100	Exclusion des PFAS réglementés les plus toxiques.  Test sur produit fini avec un seuil maximal de 100 ppm (fluor total).	<b>Risque faible</b> : traces possibles de PFAS non réglementés (non intentionnelles).	Vérifier la certification (avec le numéro sur oeko-tex.com ou auprès de l'IFT).
LABEL GOTS	Interdiction de certains PFAS réglementés à la fabrication (fibres naturelles uniquement).  Pas de test sur le produit fini.	<b>Risque modéré</b> : traces possibles de PFAS réglementés et non réglementés.	Vérifier la certification (demande du certificat auprès de la marque) + la composition des autres matières non certifiables GOTS (ex : membrane imperméable, doublures synthétiques).
LABEL GRS	Aucune exigence sur les PFAS.	<b>Risque variable</b> : peut contenir des PFAS.	Vérifier s'il y a d'autres certifications et/ou un rapport d'analyse garantissant l'absence de PFAS.
LABEL OCS	Aucune exigence sur les PFAS.	<b>Risque variable</b> : peut contenir des PFAS.	Vérifier s'il y a d'autres certifications et/ou un rapport d'analyse garantissant l'absence de PFAS.
RAPPORT D'ANALYSE PAR UN LABORATOIRE	Preuve fiable d'absence totale ou partielle de PFAS.	<b>Risque faible à nul</b> : aucune trace de PFAS si test du fluor total = 0 ppm.	Demander le rapport et vérifier l'indépendance du labo, la méthode utilisée, le seuil de détection et les couches testées.
MENTIONS "SANS PFAS" "SANS TRAITEMENT" "TESTÉ PAR UN LABO"	Déclaration marketing non contrôlée. Aucune garantie sur les PFAS.	<b>Risque variable</b> : peut contenir des PFAS.	Demander des preuves concrètes de l'absence de PFAS (test en laboratoire, certifications).
MENTION "CONFORME REACH"	Déclaration marketing non contrôlée. Aucune garantie sur les PFAS.	<b>Risque variable</b> : peut contenir des PFAS.	Demander des preuves concrètes de la conformité REACH (FDS, déclaration écrite) et vérifier s'il y a des certifications et/ou un rapport d'analyse garantissant l'absence de PFAS.